

C'est-à-dire l'approvisionnement en eau. Il a dit aussi:

... les niveaux d'eau des réservoirs et des puits sont très bas, aussi sommes-nous reconnaissants de toute aide qui nous est accordée.

Nous pouvons constater ici que lorsque l'on fait quelque chose pour l'ouest du Canada, la population exprime sa gratitude. Mais il ajoutait, ce qui est peu commun:

... les éleveurs des Prairies étaient déjà en train de s'adapter aux difficiles conditions de cette année. Ils ne sont pas vraiment dépendants des programmes gouvernementaux.

J'ignore comment qualifier cette déclaration, mais je sais que les ministres de l'Agriculture de l'Alberta et de la Saskatchewan sont beaucoup plus reconnaissants que cela. Ils jugent que cette aide tombe à point mais qu'elle ne suffira pas. Je suis convaincu que même s'il pleuvait d'ici quelques jours, et nous implorons le ciel pour qu'il pleuve, cela ne suffirait pas. Comme l'a déclaré le premier ministre de ma province, j'attends avec impatience qu'on annonce, toutes les semaines et même tous les jours, de nouveaux programmes d'aide qui rendront ces circonstances moins pénibles. Je suis impatient de voir annoncer d'autres programmes qui pourraient sauver les troupeaux de base et les sujets géniteurs avant qu'ils ne soient mis en vente et abattus et que cela n'entraîne une chute accélérée des prix du bœuf sur le marché canadien, ce qui pourrait avoir des conséquences dévastatrices. Entre temps, nous constatons et d'autres pourront en faire la preuve, chiffres en main, que les éleveurs et les agriculteurs se ruent sur les fourrages et les aliments du bétail disponibles, ce qui entraîne la hausse de leur prix.

Conscients du fait que ce sont des choses qui arrivent, que l'appareil bureaucratique du gouvernement est lent, que toute initiative prise aujourd'hui n'aurait vraisemblablement pas de résultats concrets avant un certain temps—l'appareil d'État étant lent, comme il se doit, pour que tout soit fait dans les règles par les administrateurs compétents—et qu'il est déjà tard pour lancer un programme, les membres de ce comité ont estimé que ces recommandations devaient être présentées au ministre de l'Agriculture dès maintenant, aujourd'hui même. Pourquoi? Pour le stimuler, lui et ses fonctionnaires, à préparer d'avance les programmes—et même à prendre les dispositions financières voulues, au besoin—de telle sorte que, lorsqu'il donnera le signal du départ, ils soient déjà en selle et non pas à l'écurie à se demander quels mécanismes administratifs déployer pour mettre en oeuvre les mesures nécessaires.

C'est dans l'espoir de pouvoir lancer rapidement un programme, le cas échéant, au cours des prochains jours et des prochaines semaines—et j'ai le sentiment qu'il faudra en faire encore davantage plus tard—que nous avons collaboré en mettant de côté nos allégeances politiques, simplement à titre d'amis des agriculteurs et du secteur agricole canadien.

L'honorable H. A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais participer brièvement au débat d'aujourd'hui. J'ajournerai le débat jusqu'à demain dans quelques minutes pour avoir l'occasion de me renseigner auprès de certaines personnes de l'ouest du pays qui sont bien au fait de la situation selon moi.

Je suis déçu du fait que la réunion du ministre hier à Calgary n'ait débouché sur rien de plus comme programme d'ensemble qu'une déclaration d'intention de faire davanta-

[Le sénateur Barootes.]

ge—et je reconnais que l'initiative sera plus que considérable—en matière de développement de ressources en eau. Comme on l'a fait remarquer, le nouveau budget de 19,2 millions n'était financé que pour un montant de 7,2 millions. Il y a déjà des milliers de gens qui sont en difficulté.

En écoutant le sénateur Barootès, je ne pouvais m'empêcher de penser combien il avait raison. Il ne critiquait pas son parti ou son gouvernement, même s'il pensait qu'il aurait dû agir plus tôt. S'il y avait encore aujourd'hui ce grand conservateur, John George Diefenbaker, il aurait dit en montrant le gouvernement du doigt: «Justice différée est justice refusée».

Voilà des jours et des semaines que nous attendons que le gouvernement agisse. Il y a enfin eu une grande réunion hier. Après nous avoir annoncé pendant des jours que le premier ministre avait ordonné au ministre de l'Agriculture de réunir ses homologues de l'Ouest, après tout cela ils ont dit: «Nous allons vous aider à trouver des approvisionnements en eau». Puis le ministre a dit quelque chose de surprenant pour moi: «La situation n'a pas encore les proportions d'une crise».

J'ai entendu le ministre de l'Agriculture au comité. Je crois sincèrement, comme le sénateur Hays et le sénateur Barootes, qu'il veut agir. Il voit qu'il y a déjà un problème, je ne serai donc pas trop critique.

● (1640)

Toutefois, à mon avis, et le sénateur Barootes l'a dit, il n'écoute pas les bonnes personnes dans l'Ouest. Lorsque le ministre dit que ce n'est pas encore la crise, mais que cela pourrait venir dans deux ou trois semaines, je pense qu'il prouve qu'il écoute les mauvaises personnes. J'ai vérifié personnellement auprès des fournisseurs de foin de l'Ouest et ils n'acceptent plus de commandes. Ils ont vendu tout ce qu'ils avaient à leurs clients réguliers.

De toute façon, je n'ai pas l'intention de continuer ce sujet aujourd'hui, car il me faut faire quelques autres vérifications. Cependant, j'ai l'intention d'y revenir demain avec des renseignements provenant de personnes qui vivent dans les zones touchées. Je demande donc que l'on ajourne ce débat à demain.

(Sur la motion du sénateur Olson, le débat est ajourné.)

PROJET DE LOI ORGANIQUE DE 1987 SUR LE CANADA ATLANTIQUE

MOTION TENDANT À DONNER INSTRUCTION AU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES DE SCINDER LE PROJET DE LOI C-103 EN DEUX PROJETS DE LOI—RECOURS AU RÈGLEMENT—REPORT DE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT

L'honorable B. Alasdair Graham, conformément à l'avis de motion du mardi 31 mai 1988, propose:

Que ce soit une instruction de cette chambre au Comité permanent des finances nationales de diviser le projet de loi C-103, Loi visant à favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique, portant création de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ainsi que de la Société d'expansion du Cap-Breton et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, en deux projets de loi, afin que l'un de ces projets porte en particulier sur la Partie I, intitulé Agence de promotion économique du Canada atlantique, et l'au-